

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GUILLAUME**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2019

Séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Guillaume tenue conformément aux dispositions du Code municipal de cette province et à ses amendements, mercredi le **18 décembre 2019 à 17 h 00.**

Monsieur le maire, M. Robert Julien, préside cette séance et les conseillers suivants sont présents :

Siège n° 2 : M. Christian Lemay
Siège n° 3 : Mme Dominique Laforce Siège n° 4 : M. Claude Lapolice
Siège n° 6 : M. Luc Chapdelaine

Autre présence : 3 citoyens

Absence : Siège n° 1 : Mme Francine Julien, Siège n° 5 : M. Jocelyn Chamberland

Est également présente : 1 citoyen

Mme Diane Martineau, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim.

1. **OUVERTURE DE LA SEANCE**
2. Le maire, M. Robert Julien, constate le quorum à 17 h 00 et déclare la séance ouverte.

3. SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Le conseil constate et mentionne que l'avis de convocation a été signifié, tel qu'il est requis par le *Code Municipal du Québec*, à tous les membres du conseil.

243-12-2019 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

SUR PROPOSITION de Mme Dominique Laforce appuyée par M. Claude Lapolice, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté et rédigé.



ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la séance extraordinaire
- 2- Signification de l'avis de convocation
- 3- Adoption de l'ordre du jour
- 4- Étude et adoption du budget 2020
- 5- Étude et adoption du programme triennal d'immobilisation
- 6- Période de questions sur les sujets à l'ordre du jour
- 7- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE

244-12-2019 4. ETUDE ET ADOPTION DU BUDGET 2020

Le maire M. Robert Julien fait lecture du résumé des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2020.

SUR PROPOSITION de M. Luc Chapdelaine appuyée par Mme Dominique Laforce, il est unanimement résolu d'adopter les prévisions budgétaires 2020, telles que présentées.

Il est aussi résolu que la publication de ce document se fasse dans le journal l'Info Saint-Guillaume, édition de février 2020.

MUNICIPALITÉ de SAINT-GUILLAUME

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Exercice financier se terminant au 31 décembre 2020

RECETTES

Taxes sur valeur foncière	1 303 505 \$
Taxes pour services municipaux	484 769 \$
Paiements tenant lieu de taxes	5 400 \$
Transferts	120 793 \$
Services rendus aux organismes municipaux	28 300 \$
Revenus de sources locales	44 938 \$
TOTAL	1 987 705 \$

DÉPENSES

Administration générale	311 518 \$
Sécurité publique	301 999 \$
Transport	441 875 \$
Hygiène du milieu	469 628 \$
Santé et bien-être	14 268 \$
Aménagement, urbanisme et développement	69 502 \$
Loisirs et culture	206 059 \$
Frais de financement	28 066 \$
Sous-total	1 842 915 \$

CONCILIATION À DES FINS FISCALES

Amortissement immobilisation - Dette - Investissement - Réserves - Surplus	144 791 \$
---	------------

TOTAL **1 987 705 \$**

ADOPTÉE

245-12-2019

5. ETUDE ET ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION

Le maire M. Robert Julien fait lecture du programme triennal d'immobilisation pour les années 2020-2021-2022.

SUR PROPOSITION de M. Christian Lemay appuyée par M. Claude Lapolice, il est unanimement résolu d'adopter programme triennal d'immobilisation pour les années 2020-2021-2022.

Il est aussi résolu que la publication de ce document se fasse dans le journal l'Info Saint-Guillaume, édition de février 2020.

MUNICIPALITÉ de SAINT-GUILLAUME	
PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION	
2020 -2021 - 2022	
ANNÉE 2020	
<i>(C.M. Art. 953.1)</i>	
Hygiène du milieu	125 000 \$
Creusage d'un puits <i>(Financer par règlement d'emprunt)</i>	125 000 \$
Voirie	500 000 \$
6e Rang, Rue du Couvent <i>(financement PIIRL et règlement d'emprunt)</i>	500 000 \$
Sous-total	625 000 \$
ANNÉE 2021	
Voirie	3 000 000 \$
Route du Ruisseau , ruisseau nord, ruisseau sud, St-Prime, St-Mamert <i>(financement subvention et règlement d'emprunt)</i>	3 000 000 \$
Sous-total	3 000 000 \$
ANNÉE 2022	
Voirie	1 356 000 \$
Rue St-Charles, St-Joseph, St-Amable, Du College, Rose-de-Lima, Saint-Basile, St-Philippe, St-Francois-Xavier, St-Vincent <i>(financement par TECQ 2019 - 2023 et règlement d'emprunt)</i>	1 356 000 \$
Sous-total	1 356 000 \$

ADOPTÉE

7. SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Une période de questions s'est tenue conformément à l'ordre du jour.

246-12-2019

8. LEVEE DE L'ASSEMBLEE

Tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés, il est proposé par M. Christian Lemay de lever la séance à 17 h 10.

M. Robert Julien
Maire

Diane Martineau, DMA
Directrice générale et secrétaire-
trésorière par intérim

Je, Robert Julien, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.

Signé le _____